107ème assemblée générale ordinaire du 16 février 2017

1. Salutations

A 20h20, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre président. 25 membres de la société sont présents. Sont excusés : Angélique Castella, Régis Magnin, Roland Gobet, Philippe Baudois, Raymond Dévaud, Michel Dupont, Wendy Lynn Da Costa, Samuel et Xavier Terreaux, Simon Causaz, Yvan Gachet, Tracy Monney, Yannick Auguet.

En mémoire des membres décédés, nous observons une minute de silence. Nous pensons particulièrement à Germain Dévaud et Simone Aebischer qui nous ont quittés durant l'année.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Aurélien Cottet et Raoul Fromaget.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 25.02.2016

Le procès-verbal de l'assemblée du 25.02.2016 est lu et approuvé par applaudissements et remerciements à la secrétaire.

4. Rapport présidentiel

Julien passe en revue les différentes manifestations auxquelles la société a participé et organisé. Notons seulement ici le classement final de la société pour 2016 : 3ème Claude Favre, 2ème Michaël Eltschinger et roi du tir 2016 Dany Dévaud. Le trio de tête est le même qu'en 2015. Dans le classement des dames, c'est Sylvana Dévaud qui empoche le classement 2016. Pour la catégorie A, Fabien Thürler termine 3ème, Julien Baudois 2ème et vainqueur de la catégorie A (grâce à une plus grande maturité puisque le même nombre de point que le 2ème), Manu Oberson.

22 membres se sont rendus au Tessin pour le tir cantonal. Visites de cave et de culture de tomates hors sol suivies d'un souper-pique-nique improvisé resteront les bons souvenirs de cette sortie.

Pour terminer, notre président remercie et félicite tous les membres pour leur résultat et pour leur participation aux différentes manifestations organisées dans le cadre de la société ainsi qu'aux tirs extérieurs. Julien remercie également les communes pour leur soutien, merci également aux moniteurs de tirs ainsi qu'aux moniteurs JT pour leur dévouement lors des entraînements. Il remercie également ces collègues du comité qui le soutienne dans la gestion de la société.

5. Rapport du chef des jeunes tireurs

Julien passe la parole à Michaël, notre chef jeunes tireurs pour la lecture de son rapport annuel.

La saison JT a débuté le 2 avril avec 28 jeunes tireurs inscrits. Dès cette année, l'âge minimum pour les cours JT est de 15 ans et les cours sont répartis sur 6 ans. Il est donc plus facile d'avoir suffisamment de fusils pour tous les jeunes inscrits. La dénomination des catégories a également changé. On ne parle plus de jeunes tireurs et d'adolescents mais de U21 – U19 – U17 et U15.

Michaël remercie tous les jeunes tireurs pour leur engagement et leur sérieux lors de l'apprentissage de notre sport. Il remercie également ces collègues moniteurs qui fournissent un travail énorme. Merci également aux jeunes tireurs qui officient en tant que secrétaires lors du tir du Flon et du Flocons.

Notons ici seulement le classement du challenge pour 2016. Celui-ci a été remporté par Tifany Monnard. Elle devance Damien Crottaz et Steve Monnard. Félicitations à tous ces jeunes pour leurs résultats. Un bravo spécial à Tifany Monnard qui a terminé première du classement fille de la Veveyse. Bravo à elle.

6. Comptes 2016 et rapport des vérificateurs

Julien passe la parole à Manu, notre caissier, qui nous livre les secrets comptables pour l'année 2016. La fortune de notre société s'élève à Fr. 48'724.95. Après la perte de l'année passée, nous avons bien redressée la barre cette année. En effet, le bénéfice net au 31.12.201 est de Fr. 5'486.75. Les lotos ont été bien meilleurs que l'année précédente et l'organisation du tir en campagne nous a rapporté un bénéfice de Fr. 3'476.50 bienvenu.

Quelques chiffres clé:

Tir du Flon 2016	Fr.	6'828.50	Tir du Flon 2015	Fr.	5'920.75	Tir du Flon 2014	Fr.	4'656.05
Tir aux Flocons 2016	Fr.	2'512.80	Tir aux Flocons 2015	Fr.	3'136.05	Tir aux Flocons 2014	Fr.	3'071.95
Loto de janvier 2016	Fr.	4'097.15	Loto de janvier 2015	Fr.	573.85	Loto de janvier 2014	Fr.	4'999.00
Loto d'octobre 2016	Fr.	719.10	Loto d'octobre 2015	Fr.	1'038.85	Loto d'octobre 2014	Fr.	2'125.45

C'est Bertrand Gachoud et Frédéric Jan, vérificateurs des comptes, qui ont vérifié les comptes. Frédéric nous fait leur rapport.

Les comptes acceptés à l'unanimité des membres présents et applaudissement au caissier pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

Bertrand Gachoud a fini son mandat et Frédéric Jan reste encore une année. C'est Sébastien Dévaud qui monte en grade. Il passe de suppléant à titulaire pour 2 ans. Steve Monnard le remplace au poste de suppléant.

8. Cotisations 2017

A la vue des bons résultats 2016, le comité propose de laisser la cotisation annuelle à Fr. 50.00. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Programme de tir 2017 et manifestations

Pour 2017, le nombre de séances de tir obligatoire restera à 4. Le tir en campagne aura lieu à Attalens pour le 300 m. et à St-Légier pour le pistolet 25 m. Malgré le fait d'aller tir le pistolet dans un autre stand et surtout dans un autre canton, Julien encourage quand même chacune et chacun de le faire.

C'est le tir des Brelans au Crêt qui a été choisi pour le tir extérieur comptant pour le challenge. Le comité propose de reconduire la passe campagne (ancien Feldschlossen) ainsi que le tir Vancouver pour cette saison. Le programme de tir est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Julien insiste pour que les membres participent en nombre aux tirs organisés par les sociétés de la Veveyse afin que notre société puisse prendre part au challenge du district. Pour la participation aux tirs extérieurs, Fabien propose de faire un groupe What's app pour tous les tireurs intéressés et y notez strictement les infos pour les tirs (dates, lieu, intérêt...). Ceci permettra peut-être d'être plus d'intéressés pour aller tirer à l'extérieur.

Julien passe en revue le programme 2017 pour la société et les jeunes tireurs. Pas de grand changement par rapport à l'année passée.

10. Tir cantonal bernois

Cette année, c'est le tir cantonal dans le canton de Berne qui a été choisi pour notre sortie annuelle. Nous nous rendrons la partie francophone des bernois les 24 et 25 juin et nous tirerons le dimanche dans le stand de Malleray-Bévilard. Il reste encore des places pour les intéressés. Le programme du week-end est encore en cours d'élaboration.

11. Approbation des règlements

Pas de changement au sujet des directives 2017.

Pour le classement du challenge de la société, on refait comme l'année passée : un classement par catégorie. Le point du règlement concernant le tir de clôture avec possibilité de le tirer en anticipé lors du dernier entraînement reste.

Pour le classement du tir de clôture, on refait également comme l'année passe : un classement par catégorie.

Suite au changement de catégorie (A-D-E) c'est un peu le flou à tous les niveaux. A voir ce que ça va donner avec le recul d'une année. Pour le tir du Flon, nous avons décidé de faire 2 catégories : catégorie sport et catégorie ordonnance.

Règlement approuvé à l'unanimité des membres présents.

12. Admissions et démissions

Durant l'année, nous avons reçu la démission de Alain Castella, Charles Pfund, Caroline Rouiller, Karolyne Jaggi et Fabien Demierre.

Nous avons également accueilli des nouveaux membres. Il s'agit de Tracy Monney, Lorenzo Dal Molin, Simon Estoppey et Philippe Blanc. Bienvenu à eux dans notre société.

Raoul Fromaget et Vincent Lagger feront le cours moniteur JT en automne 2017. Pour cette année, ils officieront en tant qu'aide moniteur. Claude Menoud complétera également l'équipe des moniteurs étant donné qu'il a suivi le cours de perfectionnement de février en compagnie de Bertrand, Benno, Fabien, Bruno, Gilles, Michaël et Manu.

Pas de nouveau vétéran pour cette année.

13. Divers

L'assemblée de la Fédération de la Veveyse aura lieu le vendredi 17 février à Attalens. Claude-Alain Weibel touchera sa 2ème maîtrise en campagne et sa maîtrise cantonale. Tifany Monnard touchera également un prix pour ces magnifiques résultats 2016.

L'assemblée cantonale se déroulera au Mouret le samedi 11 mars. La société dispose de 3 droits de vote. Julien et Manu iront représenter notre société.

Eric Monney, délégué de la commune de Chapelle, prend la parole au nom des communes de l'entente pour remercier le comité et les membres de la société pour tout le travail accompli durant l'année. Il constat qu'il y a beaucoup de manifestations organisées dans le cadre de la société et que les membres y participent en nombre et avec grand plaisir.

Fabien s'associe à Claudine et Angélique pour une participation à notre verrée et agape d'après assemblée. Grand merci à eux pour leur geste. Au nom des tireurs, Fabien remercie également le comité pour son dynamisme et son sérieux. En tant que membre d'une société, il est en effet plus facile de suivre un comité dynamique et cela motive également pour participer aux manifestations et aux tirs organisés.

Bertrand signale encore que le cours de répétition pour moniteur auquel il a participé à la mi-février n'était pas du tout intéressant et que c'était honteux de faire participer des moniteurs de tir à un cours pareil. L'instructeur n'était pas prêt et les participants n'ont même pas pu tirer dans un stand. Il dit que c'était une journée perdue pour rien. Les autres participants au cours pensent la même chose. Un retour sera fait à qui de droit. Fabien précise que l'officier fédéral de tir n'a plus qu'une année avant la retraite et de ce fait, les cours de répétition seront repenser et certainement plus intéressant.

Bruno prend la parole au nom du comité et des membres. Il remercie chaleureusement notre président Julien pour tout le dévouement et le travail qu'il fait pour notre société. Julien est applaudi à tout rompre par l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette assemblée à 21h15 en remerciant les membres présents. La soirée se poursuit dans la bonne humeur autour d'une verrée.

Julien Baudois, président

Caroline Favre, secrétaire